L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 23 numéro 20, 23 mai 2008

Dans nos pages cette semaine

La semaine prochaine



La sagesse au féminin

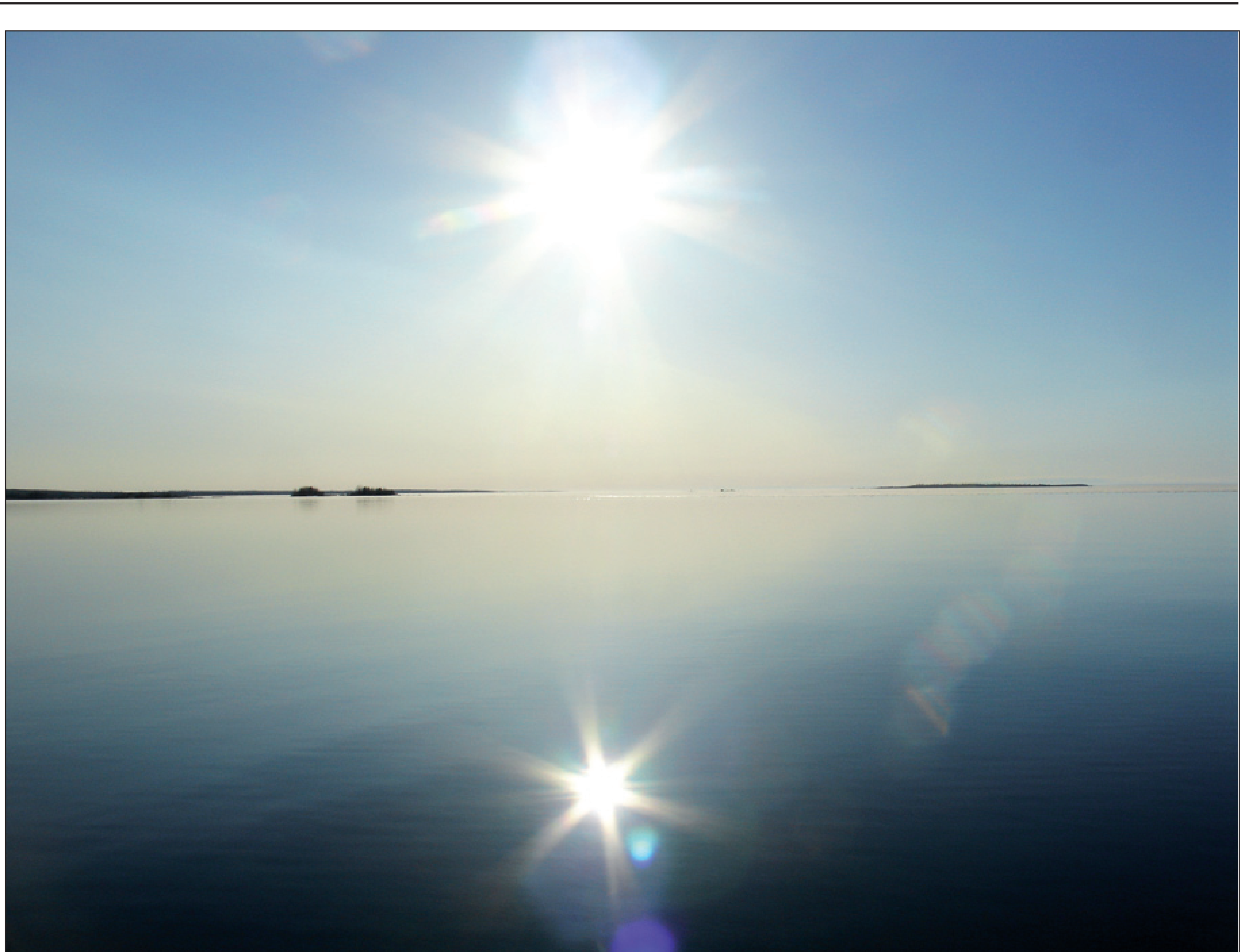


Photo : Maxence Jaillet

Finalement, il ne faut qu'un peu de persévérance pour que le Grand lac des Esclaves retrouve sa robe fluide et miroitante

Réunion mensuelle de la CSF

Une réponse pas très encourageante

Le ministère de l'Éducation n'a toujours pris aucun engagement dans le dossier de l'école Boréale pavant la voie au recours judiciaire voté le 21 avril par les commissaires.

Nicolas Bussières

La récente réponse du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation quant à la pénurie d'espace à l'école Boréale n'a pas satisfait la Commission scolaire francophone (CSF) pavant ainsi la voie au recours judiciaire tel que voté par les commissaires le 21 avril dernier.

Le président de la CSF, André Légaré, a révélé, lors de la réunion publique du 19 mai, que le ministre Jackson Lafferty avait finalement envoyé une lettre en réponse aux préoccupations de la CSF concernant l'absence de mesure temporaire à l'école francophone de Hay River pour la rentrée 2008-2009.

Il a déploré que le ministre n'ait rien apporté de concret sur la table. « Finalement, il n'y a aucun engagement. […] On est un peu dans le néant en ce qui a trait à la situation de l'école Boréale. La lettre du ministre en date du 9 mai n'est pas très encourageante », a signalé M. Légaré.

Celui-ci résume que le ministère apparaît conscient des besoins à l'école Boréale, mais « ne semble pas trop motivé » à trouver des pistes de solutions. « Ils reconnaissent qu'il y a un problème à l'école Boréale. Ils devraient nous apporter des solutions d'ici peu, mais Dieu seul le sait… », a lancé M. Légaré, pendant la réunion.

Pendant ce temps, les derniers affidavits, ou déclarations sous serment de membres de la communauté, de Hay River, étaient sur le point d'être complétés afin de finaliser le dossier de la poursuite. L'injonction interlocutoire contre le gouvernement territorial afin de l'inciter à trouver une solution temporaire devait d'ailleurs être déposée au cours de la présente semaine par les avocats de la CSF. Pour l'instant, les représentants du ministère de l'Éducation refusent de commenter sur le dossier.

Lors d'une entrevue le 8 mai, le premier ministre Floyd Roland avait indiqué que les pourparlers se poursuivaient entre les représentants du ministère et les autorités du district éducationnel pour trouver une solution. « Ils vont devoir regarder le nombre d'inscriptions. Ils vont devoir regarder, par exemple, si des espaces dans d'autres écoles sont libres », avait-il alors souligné. Lui non plus n'a pas voulu faire de commentaires sur le recours judiciaire intenté par la CSF.

St-Cyr dans le budget?

La réunion mensuelle publique du 19 mai était aussi la dernière rencontre des commissaires avant la présentation, trois jours plus tard, du budget territorial pour la prochaine année par Floyd Roland. Est-ce que la CSF s'attend à une annonce favorable concernant la phase 2 de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr, qui inclurait notamment un gymnase?

Réponse

Suite en page 2

Réponse

Suite de la une

« C'est la question d'un milliard », a aussitôt répondu un André Légaré perplexe.

« Ce qu'on sait, a-t-il poursuivi, c'est que la dynamique au sein des fonctionnaires du ministère semble assez positive, mais la décision finale est d'ordre politique et, celle-ci, on l'ignore totalement. […] On sait qu'il y aura probablement une discussion sur ce sujet. On le souhaite, mais est-ce que ça va aller de l'avant? Ça reste à voir », a confié M. Légaré.

Le commissaire Daniel Auger précise qu'il ne faut pas s'attendre à connaître dès le 22 mai si de l'argent est réservé pour un deuxième agrandissement à l'école Allain St-Cyr ou non. Le processus de décision se fera tout au long de la présente session de l'Assemblée législative, prévient-il, session qui devrait se terminer le 19 juin. « La première étape, ça va être de voir s'il y a un projet pour l'école Allain St-Cyr dans les budgets d'immobilisations pour l'éducation. Après ça, il va falloir que ça soit débattu. Puis il va falloir que le budget soit voté. C'est vraiment à la fin [qu'on va savoir] », a-t-il expliqué.

La CSF en bref

Est-ce que cette fois-ci sera la bonne?

Nicolas Bussières

La clé pour le 30 mai

Si tout se déroule comme prévu, les clés pour avoir accès aux nouveaux locaux de la phase I de l'agrandissement de l'école St-Cyr devraient être remises officiellement le 30 mai prochain.

« On se croise les doigts », a indiqué André Légaré, qui ne peut pas s'imaginer qu'un Xième délai survienne d'ici là. Rappelons que la complétion de la phase I était originalement prévue pour la rentrée scolaire 2007-2008. Puis, l'ouverture fut reportée à décembre 2007, à janvier cette année, puis la période de relâche en mars pour finalement être repoussé à quelque part en mai. Des problèmes d'approvisionnement en matériel et un travail plus ou moins rapide de l'entrepreneur expliquent ces nombreux délais.

D'ici la date du 30 mai, les parents curieux ne pourront effectuer de tour guidé de la nouvelle partie de l'école, située sur la rue Taylor, pour des raisons d'assurance.

Par ailleurs, cet agrandissement nécessitera une restructuration de plusieurs salles de classe et une résolution a ainsi été votée à l'unanimité, le 19 mai, pour devancer la fin des classes à l'école Allain St-Cyr au 25 juin à midi au lieu du 27 juin comme prévu initialement pour permettre le transfert des classes. Pour la même raison, la rentrée scolaire 2008-2009 a été repoussée au 29 août, au lieu du 27 août.

Athlétisme à Hay River

La CSF a confirmé qu'elle donnera un appui financier pour défrayer la presque totalité des coûts de transport, par avion et par autobus, des élèves de l'école Allain St-Cyr pour se rendre à la compétition d'athlétisme de Hay River, qui se tiendra du 4 au 6 juin. Constatant la grande popularité de l'événement auprès des jeunes à St-Cyr, les commissaires ont aussi suggéré au directeur Éric Desaulniers que pas plus d'une soixantaine d'enfants et accompagnateurs (20 par avion et 40 par autobus) soient de la compétition afin que la contribution de la CSF demeure raisonnable. Si le nombre excède légèrement, des arrangements pourraient être convenus, ont-ils ajouté.

Également, les commissaires ont dit préférer que les frais d'inscription (40 $/élève) soient à la charge des parents – comme ce fut le cas pour les années antérieures – et que les parents accompagnateurs prennent en charge leurs frais de repas sur place. De plus, il a été décidé que les parents préférant se rendre par leurs propres moyens à Hay River devront eux-mêmes défrayer tous leurs coûts de transport.

Conseiller pédagogique vs. directeur adjoint

Il a aussi été longuement question lors de la réunion publique de la possibilité de remplacer le poste de conseiller pédagogique par un poste de directeur adjoint à la CSF. Même si cette nouvelle fonction impliquerait toujours de la pédagogie et des responsabilités dans la programmation scolaire, le directeur adjoint aurait plus de responsabilités, serait en fonction 12 mois par année et viendrait assister le directeur général dans son travail sans compter qu'il pourrait prendre les décisions en l'absence de celui-ci.

Les directeurs d'école Sophie Call et Éric Desaulniers se sont d'ailleurs montrés favorables à ce changement.

C'est suite à l'annonce en avril du départ de Monique Rousseau, la conseillère pédagogique actuelle, que le directeur général de la CSF, Paul Thériault, a amené cette idée, suite à une suggestion de Raymonde Laberge, du ministère de l'Éducation.

Eau potable à Hay River

Rien à faire

Hay River est à nouveau sous l'emprise d'un avis d'ébullition de l'eau.

Maxence Jaillet

Depuis le samedi 17 mai, la seconde ville des TNO a reçu son avis d'ébullition annuelle provenant de l'agent d'hygiène environnementale en chef des TNO. L'extrême turbidité de l'eau causée par la débâcle printanière, ne permet pas à la station de traitement de Hay River d'obtenir une désinfection adéquate. Les résidents sont priés de faire bouillir l'eau du robinet pendant au moins une minute pour compléter l'élimination des bactéries potentiellement présentes.

Selon les autorités municipales, cette situation est regrettable, mais il n'y a rien que la ville ne puisse faire autre que de rendre public cet avis. À l'instar de M. Lamoureux, les résidents ne sont pas vraiment contrariés par cette obligation. « Ça rend les choses un peu plus compliquées, mais c'est pas vraiment un problème concède Jeff Lamoureux. Dans les cuisines du centre de correction où je travaille, nous utilisons une braisière qui nous permet de bouillir une quantité d'au mois 150 litres. On utilise cette eau pour notre cuisson et pour mélanger nos jus. C'est un peu plus de travail, mais il n'y a pas vraiment de danger. »

Jane Groenewegen, la députée de Hay River Sud, n'est pas surprise de ce nouvel avis, mais reste très concernée. D'après elle, la ville a déjà étudié l'amélioration de la condition de son système de pompage et de stockage. Mais, les divers soubresauts politiques qu'a connus l'hôtel de ville dernièrement pourraient expliquer cette inaction. Elle espère que l'actuelle autorité va essayer de trouver une solution à ce problème. Elle déplore que Hay River ne possède encore aucun moyen de prévenir cette situation, et se dit ouverte à entendre les souhaits que la ville voudrait proposer au GTNO.



Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette

Le mea culpa du Canada

Le premier ministre Stephen Harper présentera les excuses de son gouvernement pour les dommages causés aux anciens élèves des pensionnats indiens. Plusieurs milliers d'anciens pensionnaires exigent des excuses officielles depuis des années. C'est le 11 juin que sera prononcé le discours de M. Harper, devant tous les députés réunis à la Chambre des communes, à Ottawa. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Chuck Strahl, a soutenu par communiqué que la démarche du chef d'État aidera «à tourner la page sur ce triste épisode et à nous tourner ensemble vers un nouvel avenir».

Des dollars pour vos devoirs

La Fondation des bourses du millénaire, qui remet des bourses aux jeunes qui désirent fréquenter un collège ou une université, a organisé une rencontre d'information mercredi dernier à l'école secondaire St. Patrick. Les élèves de 11e année qui souhaitent postuler devront le faire d'ici le 15 décembre cette année. Les bourses remises seront d'une valeur minimale de 4000 $ et pourront atteindre jusqu'à 20 000 $ dans certains cas. L'an passé, près de 10 % des postulants aux TNO ont reçu une bourse. Les lauréats ont été sélectionnés sur la base de leurs notes, mais aussi de leur capacité à mobiliser la communauté et de leur expérience de bénévolat. Par ailleurs, c'est une dernière chance, puisque la Fondation cessera ses activités après cette dernière cuvée de boursiers.

Lâche la boisson!

Le gouvernement des TNO vient de révéler les écoles gagnantes du populaire concours *Non aux boissons gazeuses*. Pour cette troisième édition, 35 écoles ont participé à ces deux semaines de promotion pour une nutrition plus saine. Les quatre premières écoles sont l'école Helen Kalvak de Ulukhaktok, l'école Chief Julius de Fort McPherson, l'école catholique Weledeh à Yellowknife et l'école Louis Norwegian de Jean Marie River. Elles reçoivent toutes les quatre un prix d'une valeur de 1500 $ à 2000 $, au prorata des élèves. Notez que toutes les écoles participantes bénéficieront d'une subvention oscillant entre 700 $ à 2000 $. Les prix des gagnants s'ajoutent à cette subvention.

Jeunesse qui tourne

Un appel est lancé aux jeunes artistes francophones du Nord et de l'Ouest pour participer à une tournée à travers le Réseau des grands espaces et ses diffuseurs. Ainsi, le groupe ou l'individu choisi effectuera une tournée ciblant le public de 14-25 ans dans les quatre provinces de l'Ouest et les trois territoires du Nord durant l'automne 2008. Pour participer, il faut être âgé de 25 ans ou moins et résider au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. L'appel de propositions se tient du 13 au 30 mai 2008. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site Internet du Réseau des grands espaces: www.reseaugrandsespaces.ca.

Église catholique

22 ans d'évêché

À 75 ans, monseigneur Croteau n'est plus l'évêque de MacKenzie-Fort Smith.

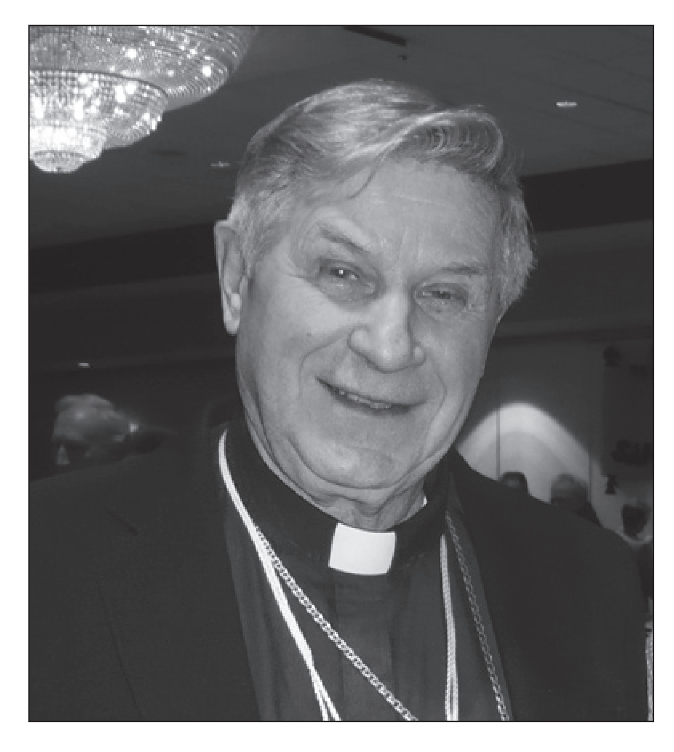
Maxence Jaillet

Dans le respect de la loi canonique de l'Église catholique, l'évêque d'un diocèse qui atteint l'âge de 75 ans doit présenter sa lettre de démission au Vatican. Le 10 mai 2008, le Pape Benoit XVI a officiellement accepté la démission de Mgr Denis Croteau, O.M.I., évêque du diocèse de MacKenzie-Fort Smith.

Né au Québec et ordonné prêtre au sein de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée (O.M.I.) en 1958, c'est en 1960 que Mgr Croteau est devenu missionnaire dans le Nord. Après 22 ans en charge du diocèse qui s'étend du Nord de la Saskatchewan à la frontière du Yukon jusqu'à l'Arctique central incluant les îles de Banks et Victoria, il cède la place à Mgr Murray Chatlain qui était son évêque coadjuteur depuis un an.

« J'ai commencé à visiter les missions alors qu'on utilisait encore l'ancienne manière, se rappelle Mgr Croteau. Je voyageais en traîneaux à chien pour rejoindre les gens qui vivaient dans la forêt en hiver dans les alentours de Bechoko qui fut ma première mission. »

Après quelques années d'archevêché, l'assemblée générale de diocèse de 1991 qui a eu lieu a Fort Smith, semble une étape cruciale dans la direction suivie par Mgr Croteau tout au long de son service. « Nous avions étudié la situation de l'église à l'époque et nous avions décrété 17 résolutions. Les deux principales étant d'insuffler du leadership aux gens du pays pour la



formation d'une église locale et d'entamer une guérison de cette société fracturée ayant subi des changements de vie drastique en si peu de temps », raconte le prêtre. De nos jours, le nombre de prêtres s'élève à sept pour couvrir 35 communautés. Ces circonstances font que la messe du dimanche n'est pas tout le temps menée par un prêtre, laissant alors à la communauté la responsabilité de faire un service de prières accompagné de musique liturgique. Sans la présence du prêtre qui procède à l'eucharistie et donne l'absolution quelques fois par années, ces communautés isolées peuvent mener des funérailles et des sacrements comme le baptême si un de leurs membres a été appointé par le diocèse. C'est grâce à la mise en place du centre spirituel de Trapper's lake que plusieurs personnes ont pu suivre des cours religieux et acquérir les connaissances nécessaires à la pratique des services dans les communautés. Selon Denis Croteau, c'est cette implication à vouloir former ses chrétiens laïcs vers le développement d'une église locale qui sera retenue de ses 22 ans de services.

« Je vais rester dans le Nord, car j'ai encore beaucoup de choses à faire et nous manquons assurément d'effectif. Même si je suis maintenant à la retraite, je reste prêtre et je vais continuer à pratiquer dans les villages de Whati, Gameti, et Wekweti », assure-t-il en expliquant qu'il reste très attaché aux TNO. Pour finir, il explique que la situation de l'église dans le Nord, n'est pas la seule à connaître une baisse d'intérêt. Selon lui, les gens de nos jours sont moins attirés par l'église traditionnelle et les jeunes ne veulent plus assumer les fonctions du sacerdoce. Car, pour devenir prêtre, il faut s'engager au célibat et étudier six ans dans un séminaire après ses études secondaires.

CDÉTNO

Les francophones seraient des partenaires économiques en demande

Le meilleur est à venir pour les gens d'affaires francophones

Louis Philibert-Morrissette

Les deux embauches récentes au Centre de développement économique des Territoires-du-Nord-Ouest (CDÉTNO) rendent enfin possible la mise en place de meilleurs services à la communauté d'entrepreneurs francophones de Yellowknife. « On a suffisamment de demandes de partenariats pour faire faire des *burnouts* à tous nos employés! » illustre Sylvie Francoeur, la directrice du CDÉTNO.



Photo : Louis Philibert-Morrissette

Sylvie Francoeur (directrice du CDÉTNO) en compagnie de Demba Diakhaté et d'Elodie Bedouet.

Cette surcharge a forcé le CDÉTNO à mettre les bouchées doubles pour combler ses besoins de personnel. C'est d'ailleurs la première fois de son histoire qu'est réunie une équipe de quatre personnes à temps complet. Ce sang neuf sera affecté à améliorer les services aux membres : faire connaître les services grâce à des activités de promotion et de marketing, se donner un plan stratégique pour mieux développer l'organisme à but non lucratif et soutenir les nouveaux entrepreneurs avec des données plus approfondies, par exemple à propos du zonage ou encore des mesures fiscales à prendre en compte lors d'un démarrage d'entreprise.

Le pétrole agace, mais n'inquiète pas

La récession étasunienne ne tracasse pas outre mesure Mme Francoeur, qui se dit bien plus sensible aux aléas du prix de l'or noir. « Tout ici, vient du Sud. On va commencer à avoir des hausses [de prix] si le prix du carburant continue à augmenter », a-t-elle déclaré. Toutefois, la mission en France effectuée en mars 2008 par l'employé Réjean LeFort, semble déjà porter ses fruits. La directrice confirme que Yellowknife Outdoor Adventures serait sur le point de conclure un partenariat avec un opérateur touristique français, fort intéressé par les forfaits de pêche et d'écotourisme offerts par la compagnie d'ici.

Afin de mieux faire connaître les services disponibles au CDÉTNO, Élodie Bedouet est entrée en poste mardi dernier à titre de coordonnatrice des communications et de l'administration. Cette dernière devra entre autres publiciser des événements tels des causeries ou d'éventuels lauriers remis aux gens d'affaires qui se seront distingués. Mme Bedouet a étudié en science politique au Québec de même qu'en journalisme, en France.

Le nouveau surpris par des sourires

Le nouvel agent au développement économique en poste depuis un mois, Demba Diakhaté, semble avoir trouvé une terre d'accueil à Yellowknife : « J'ai été fortement surpris de voir que les gens sont épanouis… Ce ne sont pas des sourires gelés, les gens te parlent sans te connaître! » s'est surpris celui-ci.

Détenteur d'un baccalauréat de l'UQAM en administration des affaires, celui qui a quitté le West Island de Montréal pour venir s'établir à YK est au fait des réalités du démarrage d'entreprise. En effet, il a roulé sa bosse pendant 13 ans au Sénégal afin de soutenir les jeunes bacheliers qui n'obtenaient pas un emploi dans la traditionnelle fonction publique : « Il fallait préconiser l'auto-emploi », dit-il.

Son travail au CDÉTNO consistera à accueillir les francophones désireux de se lancer en affaires pour préciser leurs idées, les soutenir dans l'élaboration soit d'un plan d'affaires ou encore d'un curriculum vitae et même donner un coup de main pour gérer la croissance éventuelle d'une entreprise. M. Diakhaté voit plus loin que ce partage d'expertise : « À court terme, il faudra fournir les fonds pour le démarrage [d'entreprise] », estime-t-il.

Éditorial



Alain Bessette

À quel coût Bungalow Bill?

Une première étape vient d'être franchie dans le dossier de l'utilisation des tunnels de l'ancienne mine Con pour utiliser sa chaleur géothermique. La chaleur est là! Il suffit maintenant de voir comment harnacher cette énergie, la distribuer et estimer le coût de ces opérations.

Dans l'établissement du coût de ce projet, il faut cependant espérer que l'analyse va déborder simplement les coûts de construction ou d'opération pour se pencher aussi sur les retombées économiques, environnementales et sociales du projet.

Les retombées économiques seront faciles à identifier. La construction de ce système de collecte et de distribution de la chaleur créera de l'emploi, tout comme son opération et son entretien. De plus, ce qui est maintenant investi en frais de chauffage traditionnel pourra être affecté à l'achat de cette énergie; un transfert de 8 à 10 mégawatts par année.

Au plan environnemental, le transfert d'une technologie de chauffage à l'autre aura aussi des impacts importants. On parle de 24 000 tonnes de monoxyde de carbone de moins par année. Là, ça devient un peu plus difficile à comptabiliser. Que vaut notre environnement? Quel prix attribuer à la pollution? Ce ne sera certainement pas facile à chiffrer, mais restons optimiste! Si les actuaires canadiens peuvent estimer que le coût moyen d'une vie humaine est approximativement 1,5 million de dollars, on parviendra certainement un jour à estimer le coût de l'environnement.

Finalement, au plan social, ce n'est guère plus facile d'estimer les retombées de ce projet. Lorsque le consultant mentionne qu'il est moins rentable d'acheminer cette énergie vers des résidences éparpillées, il touche un peu au rêve nord-américain du bungalow pour tous. Une conséquence sociale immédiate de ce projet pourrait être de restreindre le type de développement immobilier dans la capitale aux constructions de multiplex ou de maisons en rangée, car ce type de construction est énergétiquement plus efficace, donc meilleure pour l'environnement.

Restez à l'écoute, car ce dossier reviendra sous peu sur la table.

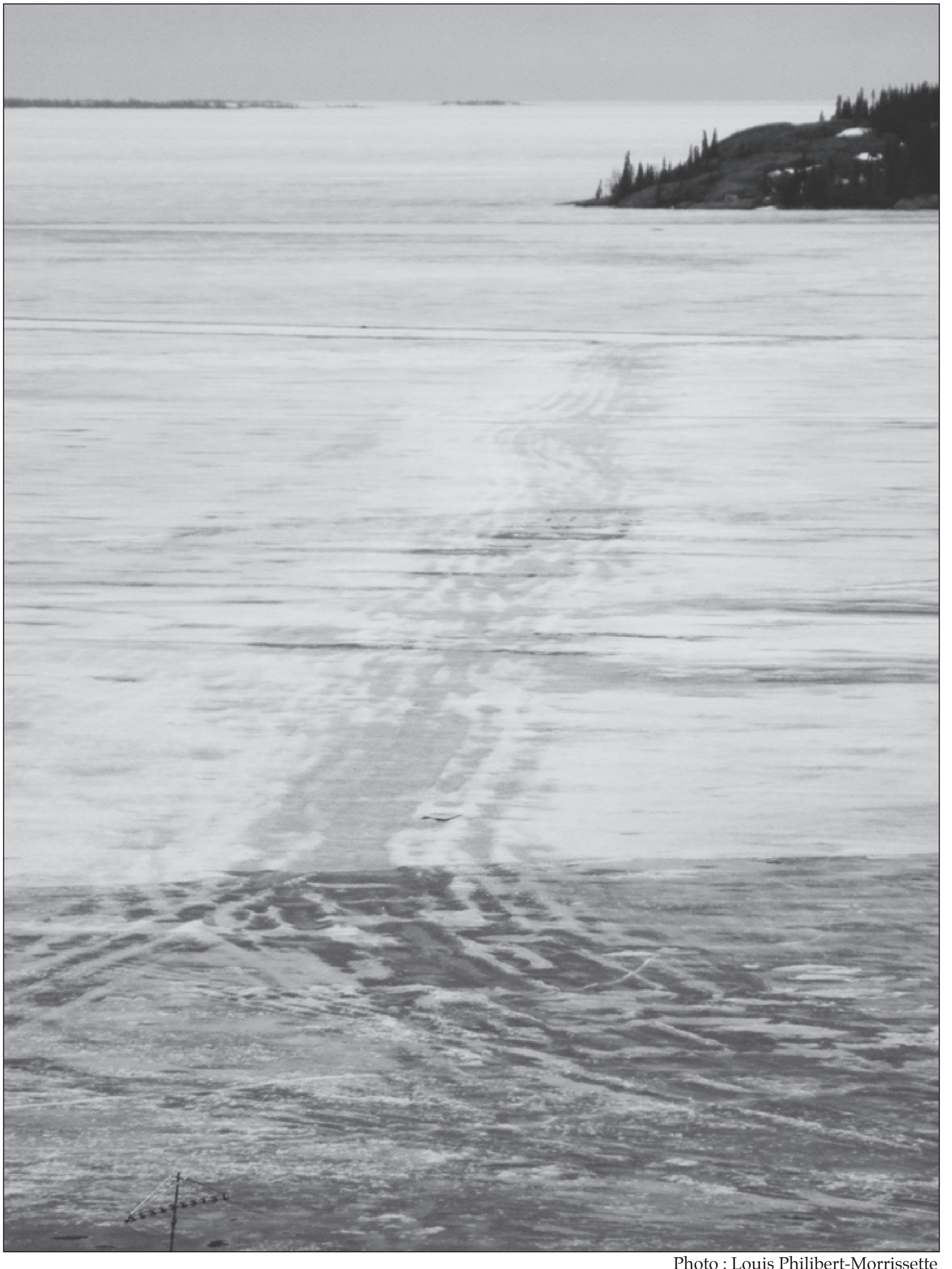


Photo : Louis Philibert-Morrissette

La route de glace entre Joliffe Island et Yellowknife sera d'ici peu de l'histoire ancienne, comme le montre cette photo où la glace semble fort mince.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Mine Con : source de chauffage?

La première étape est concluante

Les espaces souterrains de la défunte mine Con contiennent suffisamment de chaleur géothermique pour chauffer de 1 600 à 2 000 résidences à Yellowknife.

Nicolas Bussières

Les résultats de la première étape d'une étude sur la possibilité de chauffer des résidences de Yellowknife avec la chaleur géothermique contenue dans les profondeurs de la défunte mine Con se sont avérés très concluants.

Les quelque 35 personnes présentes à une séance publique d'information de la ville de Yellowknife, le 15 mai, ont en effet pu apprendre que le site de cette ancienne mine d'or qui a été en opération jusqu'en 2003 possède suffisamment de chaleur souterraine pour chauffer de 1 600 à 2 000 résidences dans la capitale.

Bill Wong, un consultant embauché par la ville pour mener cette première étape de l'étude de faisabilité, a confirmé aux gens sur place que le projet était tout à fait réalisable, mais ne se ferait pas sans coûts.

Afin de rendre le projet le plus rentable possible, il a précisé que le scénario idéal serait de relier à la chaleur de la mine Con des secteurs à haute densité d'habitation, comme le centre-ville, ainsi que les bâtiments avec plusieurs appartements. « C'est beaucoup mieux d'avoir une seule connexion qui dessert six résidences que six connexions pour six résidences », a illustré M. Wong, lors de la séance d'information.

Le secteur de la rue Taylor, situé à proximité des terrains de la mine Con, serait aussi un choix logique, surtout si de nouveaux développements domiciliaires voyaient le jour.

Cette première phase de l'étude a aussi conclu que la capacité de chauffage géothermique devient de plus en plus efficace à mesure que la source est prise plus profondément sous la mine. Cependant, les coûts d'extractions de la chaleur augmenteront aussi avec la profondeur.

Selon un aperçu général, l'énergie géothermique contenue dans le sous-sol de la mine Con pourrait fournir une énergie durable de l'ordre de 8 à 10 mégawatts par année à la ville de Yellowknife. L'étude révèle aussi que les émanations de gaz à effet de serre dans la capitale ténoise pourraient diminuer de 24 000 tonnes par année si le projet se concrétise.

Système d'eau chaude

Bien entendu, le consultant Bill Wong a profité de la réunion pour expliquer sommairement comment des résidences de Yellowknife pourraient profiter de la chaleur de la mine Con. Il a révélé qu'un système de tuyaux souterrains alimenté en eau chaude qui serait relié aux domiciles est le scénario envisagé pour ce projet.

L'eau « froide » serait acheminée dans les tuyaux souterrains pour ensuite être réchauffée naturellement par la chaleur géothermique qui se retrouve dans le sous-sol de la mine. Selon les données recueillies sur le site, la chaleur ambiante est de 8 à 18 degrés Celsius lorsqu'on se retrouve à 700 mètres de profondeur pour augmenter à entre 40 et 50 degrés Celsius à 1 800 mètres de profondeur, qui correspond à la profondeur actuelle de la grande tour Robertson présentement sur le site.

Comme les experts ne s'attendent pas que la seule chaleur naturelle de la mine soit suffisante pour rendre l'eau assez chaude pour chauffer des maisons, un système de thermopompe alimenté à l'hydroélectricité est envisagé pour donner une température plus élevée à l'eau qui serait ensuite dirigée dans les maisons. Les responsables du projet insistent que plusieurs concepts restent encore à l'étude sur la meilleure méthode pour approvisionner les résidences en eau chaude.

Deux autres étapes

Le coordonnateur de l'énergie à la ville de Yellowknife, Mark Henry, a expliqué que la première étape de l'étude était préliminaire et visait surtout à déterminer s'il y a avait assez de chaleur géothermique en vue de pousser l'analyse plus loin.

Maintenant que cette étape est concluante, les experts entreprendront sous peu la deuxième étape de l'étude qui se penchera plus précisément sur les différents concepts de distribution de chaleur à privilégier ainsi que l'estimation des coûts d'un tel projet. Cette deuxième phase devrait être complétée à l'automne 2008. La troisième phase qui ira encore plus dans les détails est attendue pour février 2009.

« Pour l'instant, nous avons plusieurs options sur la table », a indiqué Marc Henry, qui précise que l'option retenue allait se définir plus précisément avec l'avancement des étapes 2 et 3. Un projet-pilote sur un petit échantillon de maisons est aussi prévu dans l'étude de faisabilité.

M. Henry a parlé de l'année 2016 comme échéancier envisagé pour aller de l'avant avec ce projet de chauffage géothermique.

Une soirée avec Plume



Geneviève Harvey

Il y a déjà quelque temps, lorsque j'ai réalisé que Plume venait faire un spectacle au Capitol de Québec, j'ai décidé de me procurer un billet. Comme je m'y suis prise tôt, j'ai pris un très bon billet pour bien voir.

Donc, par ce beau vendredi ensoleillé, j'ai décidé de partir tôt pour aller prendre un verre sur une terrasse, aller ensuite casser la croûte pour ensuite me diriger au spectacle.

Quelle ne fut pas ma surprise, à peine étais-je assise de voir passer Batiste, oui, oui, le Batiste que plusieurs connaissent à Yellowknife et qui a déjà été journaliste pour l'Aquilon. Ce fut donc avec un grand plaisir que nous avons discuté pendant un moment. C'est alors que j'ai appris que Batiste retournait à l'université, ici même à Québec, où Simon, un autre ex-journaliste de l'Aquilon étudie également. Le monde est petit quand on a déjà habité dans le Grand Nord. Je le réalise souvent.

Donc, la soirée s'entamait bien, même si j'avais quelques appréhensions quant à la foule qui remplirait le Capitol. Plume n'attire pas que des enfants de choeur, et je me demandais à quoi ressemblerait cette foule. Et j'ai été agréablement surprise. La salle était remplie d'un public aussi diversifié qu'intéressant. Il y avait des gens de tous âges, mais vraiment. Ça allait de 18 ans (âge légal permis) à soixante-dix ans, je dirais. Il y avait de grands fans, ceux qui connaissent toutes les chansons, même celles des derniers disques. Il y avait ceux qui ne connaissent que les chansons qu'on hurle à tue-tête, comme Chambres à louer et autres classiques du genre. Il y avait des gens comme moi qui sans être fans, ont tout de même suivi Plume dans sa longue carrière et qui demeurent convaincus que ce gars-là est bourré de talents.

Plume nous en a donné pour tous les goûts. Il a fait plusieurs extraits de son dernier disque, sur lequel des chansons plus songées et plus sérieuses apparaissent. Il y a été de son humour caustique et a interpellé un spectateur assis devant qui n'arrêtait pas de crier, excité. Ce spectateur est vite devenu le maire Labaume et Plume y est allé de quelques blagues bien placées.

Il a également entonné une chanson vraiment comique, et dont le nom m'échappe et qui finissait par Mgr. Ouellet, let, let, let. Très comique! Comme vous le savez, Mgr. Ouellet est l'évêque de Québec. Je me demandais si à Montréal, il chantait Mrg. Turcotte, cotte, cotte cotte? Probablement! Il adapte beaucoup en fonction de l'endroit où il se trouve. Ainsi, dans Saoûl comme une botte, quand il dit qu'il a eu du fun à Jonquière, il a adapté, en faisant rimer, avec Québec, au grand plaisir des spectateurs.

Je dois dire que l'ambiance était vraiment agréable, malgré quelques survoltés situés pas très loin de nous, mais si on décrochait d'eux, on réussissait à passer une très agréable soirée. Je dois vous avouer que c'était la première fois que j'allais voir Plume depuis l'époque où il chantait dans un bar de Montréal qui s'appelait Chez Dieu. Il faisait alors partir d'un trio qui s'appelait à juste titre la Sainte Trinité et qui était composé de Plume, de Pierre Landry et de Pierrot le Fou, Pierrot Léger. Cela nous ramène quasiment aux calendes grecques. Cette époque marque les débuts de Plume, qui a su avec brio traverser les générations en gardant toujours des fans de tous âges et de toutes origines. C'est un grand. Ses textes gagnent à être écoutés. Non seulement il fait rire, mais il fait également réfléchir.

Bref, agréable soirée, en compagnie du grand escogriffe, qui, disons-le, ne fait vraiment pas son âge, ni dans sa tête, ni dans son corps. j'avais l'impression de me retrouver Chez Dieu, des dizaines d'années auparavant. Comme quoi, l'humour, ça garde jeune!

Et dire que cette soirée a vraiment bien commencé sous le thème de Yellowknife!

Je vous souhaite un bon printemps!

Arrêté municipal

Ça ne mène nulle part

Il sera interdit de faire tourner son moteur inutilement

Maxence Jaillet

Que se soient les partisans ou bien les détracteurs du règlement anti-ralenti adopté le 12 mai dernier par le conseil municipal de Yellowknife, ils s'entendent pour terminer leur plaidoyer avec la même phrase. Les premiers soulignent que « faire tourner son moteur sans avancer, ça ne mène nulle part », les seconds argumentent que « Le Nord est si peu peuplé, que vouloir réglementer une mesure antipollution, ça ne mène nulle part ».

Le décret 4478, proposé par un des comités de la ville, a été adopté par la majorité des conseillers en troisième lecture pour amender l'arrêté municipal 4063 déjà en place dans la capitale ténoise. Si l'ancien stipulait déjà qu'il était interdit de faire tourner son moteur inutilement pendant plus de 20 minutes dans les limites de la ville, c'est en réduisant ce temps à quinze minutes que ce dernier décret fait mouche. Mais il est stipulé que lorsque la température extérieure est supérieure à -10 degrés Celsius, ce temps de ralenti ne doit pas dépasser trois minutes.

Selon Paul Falvo, un des conseillers en faveur de cette adoption, c'est essentiellement pour des raisons de santé que cet arrêté municipal sera utile. « C'est bénéfique pour les enfants et les autres citoyens, a-t-il confié à L'Aquilon. Sur l'heure du midi, il est difficile de respirer de l'air frais au centre-ville, du fait de tous ces moteurs qui tournent pour rien en plus des voitures engagées dans le trafic. » Le conseiller a ensuite révélé que ce n'était pas une grande solution au problème de pollution, mais ce qui fonctionnerait vraiment serait de trouver des solutions pour inciter les gens à moins utiliser leurs automobiles. « Nous devons encourager le transport en commun, le covoiturage et organiser les plans de la ville pour que les résidents perdent l'automatisme de monter dans leur camion pour magasiner par exemple », a-t-il dit en poursuivant sur la nécessité d'étendre le réseau des pistes cyclables de la ville.

Un autre conseiller de la ville, David Wind a quant à lui exprimé maintes fois son opposition à cette réforme, mais maintenant qu'elle est en vigueur, il a déclaré qu'il dirigera ses énergies sur d'autres projets. « Ce n'est pas ce règlement qui va faire bouger les choses, c'est plus le prix de l'essence qui va donner une leçon aux citoyens. Je trouve que c'est une intrusion dans la vie des gens, je suis plus en faveur de les éduquer que de leur imposer des sanctions », de prétendre David Wind. Ce conseiller, qui préfère séduire avec la carotte plutôt que de sévir avec la baguette, insiste qu'il y a déjà une multitude d'arrêtés municipaux qui n'ont pas vraiment leur place. « À force d'imposer des règlements stupides, les gens de Yellowknife vont finir par les ignorer. Nous ne sommes pas en position d'assurer la mise en œuvre de telles mesures, et à la longue, les gens vont cesser de respecter nos décisions », a-t-il commenté.

Plusieurs aspects de ce nouveau règlement vont probablement porter à confusion, lorsque les policiers municipaux devront faire respecter la loi. On peut lire dans les documents municipaux qu'un véhicule sans mouvement n'a pas le droit de laisser tourner son moteur plus de trois minutes par heure, sauf entre autres, dans le cas d'une urgence, du trafic, de conditions atmosphériques ou des problèmes mécaniques sur lesquels le conducteur n'a aucun contrôle. Il est aussi stipulé que lorsque des passagers descendent ou embarquent dans le véhicule, cette obligation est levée. Le point 3 de la section 66 de ce règlement pourrait s'avérer le plus efficace pour piéger les têtes en l'air récidivistes, un attrape-nigaud qui oblige un véhicule non occupé et laissé au ralenti avec les clés sur le contact d'avoir toutes ses portes fermées à clef…

Une période tampon est prévue pour que les résidents de Yellowknife s'accoutument à cette nouvelle régulation. Ainsi, pendant un an, des avertissements seront donnés à la place des contraventions de 40 dollars prévues dans l'arrêté.

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ



Dans nos chroniques TNO santé précédentes, nous avons commencé à développer les différents facteurs qui influencent la santé de la population. Après le niveau de revenu,la situation social et les réseaux de soutien social,voyons en peu le rôle de l'éducation et l'alphabétisme comme facteur déterminant de notre santé.

L'éducation et l'alphabétisme

La santé suit le niveau d'instruction

Il y a des liens étroits entre le niveau d'instruction et la situation socio-économique. Une bonne instruction pour les enfants et un apprentissage tout au long de la vie pour les adultes sont des éléments essentiels de la santé et de la prospérité des personnes et d'un pays. Le niveau d'instruction contribue à la santé et à la prospérité en donnant aux gens les connaissances et les capacités dont ils ont besoin pour résoudre des problèmes et le sentiment d'influencer et de maîtriser leur vie. Le niveau d'instruction accroît également les possibilités d'emploi, de sécurité du revenu et de satisfaction au travail. Il améliore enfin la capacité des gens de se renseigner et de comprendre l'information pour soigner leur santé.

Saviez-vous que...?

Les individus qui ont un faible niveau de scolarité ont une moins bonne santé. Comparativement aux non diplômés, les diplômés de l'école secondaire :

utilisent des services médicaux préventifs 11 % plus souvent;

font 2 % de moins de visites multiples chez le médecin;

ont une connaissance des comportements liés à la santé, qui est de 23 % supérieure;

ont une santé générale qui est de 13 % supérieure;

ont une dynamique familiale qui est de 26 % supérieure (Comité consultatif fédéral provincial territorial sur la santé de la population, 1999).

La société paie également un prix élevé lorsque ses citoyens ont un faible niveau de scolarité.

Les non diplômés de l'école secondaire sont beaucoup plus susceptibles d'être incarcérés que les diplômés (74 % de la population carcérale (Ungerleider, 2002).

La plus grande partie de l'aide au revenu (85 %) est fournie aux individus qui n'ont pas terminé l'école secondaire : 33,6 % des individus qui ne terminent pas leurs études secondaires reçoivent une aide au revenu comparativement à 6,7 % des diplômés (Ungerleider, 2002).

Source : Agence de santé publique : la santé de la population

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Produit forestier non ligneux

Le diamant du bouleau

Vers l'exploitation d'une ressource renouvelable.

Maxence Jaillet

L'eau de bouleaux est utilisée depuis des générations par les premières nations pour pallier le manque d'eau potable lorsque la neige fond et que l'eau des rivières devient turbide. Idéale pour infuser le thé ou pour se désaltérer, cette montée des sucs peut aussi se transformer en sirop après de longues heures d'ébullition. À Hay River, un jeune entrepreneur s'est lancé dans l'exploitation commerciale du sirop de bouleaux. Des mois de préparation pour trois semaines de récolte et peut être une activité économique qui peut s'étendre à l'échelle communautaire.

Intéressé depuis quelques années à réduire la sève des bouleaux pour les bienfaits pédagogiques auprès des écoliers, Mike Mitchell a entrepris ce printemps, d'exploiter les bénéfices financiers d'une production de sirop de bouleaux à plus grande échelle. Avec une centaine d'arbres entaillés, un système d'ébullition efficace et d'innombrables heures de travail, le résultat de cette première saison professionnelle avoisinera les 100 litres de sirop.

« Je suis satisfait, mais fatigué, avoue Mike Mitchell. La saison a connu beaucoup de rebondissements cette année. Il y a d'abord eu l'inondation sur l'île de Vale qui m'a empêché d'accéder aux arbres entaillés pendant quelques jours, puis les températures glaciales de certaines nuits qui gelaient les chalumeaux et ralentissaient l'écoulement de la sève et finalement la propagation d'une bactérie qui fermentait l'eau de bouleaux lorsque des températures plus élevées survenaient certaines journées. »

Ressource renouvelable

Cette aventure constitue pour Mike Mitchell, un autre pas vers l'exploitation d'une ressource renouvelable et devrait selon lui servir d'exemple au développement de petites entreprises locales. « Je souhaite promouvoir cette activité au niveau communautaire. C'est-à-dire développer l'industrie des produits forestiers non ligneux, en allant même jusqu'à former une coopérative. Les gens pourraient récolter la sève et contribuer à une production collective, ils dégageraient ainsi un profit par rapport à la quantité de sève apportée. »

L'écotourisme est une voie à développer dans le futur du sirop de bouleaux. Cette année, quatre écoles ont visité les installations de Hay River, et selon l'entrepreneur la dimension pédagogique d'un tel projet reste très lucrative. Pour lui, le gouvernement des TNO devrait donner un peu plus d'attention à l'exploitation d'une ressource peut être moins onéreuse que les diamants, mais sûrement plus durable. Il cite l'exemple du village de Fort Liard qui possède déjà une économie reliée au bouleau avec la confection de panier en écorce de cet arbre. Il imagine très bien l'installation d'un centre d'interprétation regroupant ces deux activités.

L'équipement

Pour ce producteur, l'expertise acquise cette saison est indéniable, mais vraisemblablement c'est l'investissement dirigé vers l'équipement qui constitue le véritable gain de l'année. «J'ai acquis un modèle de champion que l'on utilise pour la confection du sirop d'érable. Cet évaporateur performant m'a permis d'être beaucoup plus efficace. L'ancien évaporateur qui était constitué de quatre bacs me contraignait à surveiller l'ébullition constamment, car l'eau pouvait facilement s'évaporer complètement d'une des subdivisions ce qui ruinait la production et endommageait le compartiment. Maintenant la taille de ce champion me permet d'évaporer plus de sève », a expliqué Mike Mitchell. Ce dernier maintient que l'ampleur de sa production reste toutefois minime par rapport à celle de certains producteurs de la Colombie-Britannique et de l'Alaska qui exploitent habituellement 500 arbres environ.

À l'issue de cette saison, deux sortes de sirops seront embouteillées. Le sirop pur traditionnel sera placé dans des flacons de 125 mL tandis que du sirop additionné de fructose remplira des bouteilles de 375 ml. Pourtant, ce produit du bouleau ne se retrouvera pas sur les tablettes des épiceries locales ne possédant, pour l'instant, aucune étiquette d'informations nutritionnelles. Ce qui confine le Flood Zone Birch Sirup à se vendre uniquement aux particuliers pour une année encore.



BVBouleau : Cette année, Mike Mitchell tente une nouvelle expérience : profiter d'une baisse sensible de la température pour exploiter une deuxième saison dans la saison. Selon lui la composition de cette sève tardive serait moins chargée en sucrose, mais ce changement chimique n'altérerait pas la qualité de son sirop.

Photos : Maxence Jaillet







APPEL D'OFFRES

Services de traiteur
PM006382
Yellowknife, TNO

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et la présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada seront les hôtes du Sommet national des femmes autochtones qui aura lieu du 29 au 31 juillet 2008 à Yellowknife. Par conséquent, les services d'un traiteur qualifié pouvant servir entre 300 et 350 délégués sont requis.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse suivante : Administration centrale de l'Exécutif, Services ministériels, 6e étage, Édifice Laing, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0110 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 JUIN 2008

Lorsque vous demandez des documents ou envoyez les documents d'appel d'offres, utilisez le numéro de référence SC411268.

Les soumissions seront examinées à 10 h le 16 juin 2008 à Yellowknife, TNO.

Renseignements : Margaret Sian
Agente de contrôle financier
5003, 49e Rue
Édifice Laing, 6e étage
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7563
Fax : 867-873-0110

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

aquilon@internorth.com



APPEL D'OFFRES

Mécanique
Deux unités de logement de trois chambres à coucher avec vide sanitaire
Hay River, TNO
Fourniture, livraison et construction

PM #006373

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lance un appel d'offres, expédition et transport compris, pour l'installation de pièces mécaniques à Hay River, TNO.

Les documents sont disponibles à compter du lundi 19 mai 2008 au bureau régional du Slave Sud de la SHTNO au 62, Woodland Drive, bureau 201, Hay River NT XOE 1G1. Les documents peuvent également être consultés au bureau de l'Association de la construction des TNO.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'endroit susmentionné au plus tard à **15 h, heure locale, le jeudi 9 juin 2008**.

Veuillez inscrire au recto de l'enveloppe : **Deux unités de logement de trois chambres à coucher avec vide sanitaire – Hay River, TNO**.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie Hay River, TNO.

Un montant non remboursable de 50 $ auquel s'ajoute la TPS (52,50 $) est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres. Le paiement devra être effectué par chèque ou en espèces.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements relatifs aux contrats :
Vivian (Gidget) Dean
Commis aux contrats

Renseignements techniques : Tom Gross
Conseiller technique
Tél. : 867-874-7600
Fax : 867-874-3226

Taux de chômage au pays

Des statistiques trompeuses

Danny Joncas

OTTAWA – Le Congrès du travail du Canada (CTC) invite les Canadiens à interpréter d'un œil critique les plus récentes données fournies par Statistique Canada relativement au marché de l'emploi au Canada.

Tout récemment, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada démontrait que pour avril 2008, le taux de chômage a augmenté de 0,1% comparativement au mois précédant pour se chiffrer à 6,1%. Par ailleurs, Statistique Canada avançait que, toujours au cours du mois d'avril, 19 000 nouveaux emplois ont été créés à l'échelle nationale, des statistiques que remet en question le CTC.

Selon une analyse élaborée par l'économiste principal au Congrès du travail, Sylvain Schetagne, le marché du travail au Canada a fait du surplace au cours du dernier mois alors que 95% des nouveaux emplois créés s'inscrivent dans la catégorie du travail indépendant.Par ailleurs, le secteur manufacturier a encore été lourdement touché en avril avec les pertes de 14 900 emplois, principalement en Ontario et en Colombie-Britannique. Au total, environ 112 000 emplois ont été perdus au sein du secteur manufacturier durant la dernière année.



DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Facilitateurs
Sommet national des femmes autochtones
Yellowknife, TNO

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les personnes intéressées à lui faire part de leur intérêt pour faire office de facilitateurs lors du Sommet national des femmes autochtones qui se tiendra à Yellowknife du 29 au 31 juillet 2008.

Le premier ministre des TNO et la présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada seront les hôtes du deuxième Sommet national des femmes autochtones (SNFA II), du 29 au 31 juillet 2008 à Yellowknife, TNO. Le Sommet comprendra trois séances plénières et six sessions en petits groupes réparties sur les deux jours.

Facilitateur en chef

Le facilitateur en chef sera responsable d'une équipe de 12 facilitateurs dont on retiendra les services pour faciliter les sessions en petits groupes. Les critères établis pour agir à titre de facilitateur sont les suivants :

- trois à cinq années d'expérience en tant que facilitateur;
- expérience dans la gestion d'une équipe de facilitateurs;
- connaissances des questions relatives aux femmes autochtones;
- capacité à travailler dans des situations interculturelles;
- aptitudes à résoudre des problèmes;
- aptitudes éprouvées à síexprimer en public;
- compétences en rédaction de résumés et de rapports.

Faites parvenir votre curriculum vitae, dans lequel vous mettrez l'accent sur votre expérience comme facilitateur, et deux références.

Facilitateurs pour les sessions en petits groupes

On retiendra les services de 12 facilitateurs pour les sessions en petits groupes. Une équipe de deux facilitateurs sera affectée par session. Les critères établis pour les 12 facilitateurs sont les suivants :

- deux à trois années d'expérience en tant que facilitateur;
- connaissances des questions relatives aux femmes autochtones;
- capacité à travailler dans des situations interculturelles;
- aptitudes à résoudre des problèmes;
- compétences en rédaction de résumés et de rapports.

Faites parvenir votre curriculum vitae, dans lequel vous mettrez l'accent sur votre expérience comme facilitateur, et deux références.

Les déclarations, sous le sceau de la confidentialité, doivent être envoyées au Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5003, 49e Rue, Édifice Laing, 6e étage, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 MAI 2008.

Renseignements relatifs aux déclarations :
Margaret Sian
Agente de contrôle financier
Service ministériel, Exécutif
Tél. : 867-873-7563
Fax : 867-873-0110



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Déclaration d'intérêt

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est intéressé à recevoir d'individus, de groupes ou d'entreprises une déclaration d'intérêt pour la prestation des services suivants dans la région de Yellowknife.

1. Services d'un serrurier
2. Petits travaux d'électricité
3. Petits travaux de réparation et d'entretien
4. Services de prévention des incendies
5. Entretien du système de contrôle d'accès à clé

Veuillez présenter à AINC une lettre déclarant votre intérêt et expliquant en détail votre expertise ou celle de votre entreprise dans le domaine qui vous intéresse.

La lettre de déclaration d'intérêt doit être reçue au plus tard à 15 h le mercredi 4 juin 2008 par courriel, télécopieur ou messagerie, par la poste ou livrée par porteur :

Affaires indiennes et du Nord Canada, Région des T.N.-O.
Marchés et achats
B.P. 1500, 4914 - 50e Rue
Yellowknife, (T.N.-O.) X1A 2R3
Attention: Shirley Arden

Téléphone : (867) 669-2441
Télécopieur : (867) 669-2700
Courriel : ardens@inac-ainc.gc.ca

Note : Il ne s'agit pas d'un appel d'offres. Aucun marché d'offre à commandes ne sera conclu. AINC communiquera les déclarations d'intérêt à d'autres ministères fédéraux dans les Territoires du Nord Ouest

Canada

Ours polaire

Les écologistes loin de crier victoire

Plusieurs se demandent si la récente décision du Secrétariat américain de l'intérieur de désigner l'ours polaire comme espèce menacée sera accompagnée de mesures concrètes.

Nicolas Bussières

Bien qu'ils ont accueilli avec joie la décision américaine du 14 mai dernier de désigner l'ours polaire comme espèce menacée, les groupes environnementalistes se demandent maintenant si les États-Unis appuieront leurs dires par des mesures concrètes pour protéger l'habitat de l'ours en Alaska.

Ce questionnement est d'autant plus légitime que le secrétaire américain de l'intérieur, Dirk Kempthorne, a tenu à préciser, lors l'annonce officielle, que cette décision ne se voulait pas une nouvelle politique contre les changements climatiques. « Je tiens à mettre au clair que cette désignation n'arrêtera pas le réchauffement global ou ne préviendra pas la fonte de la glace », avait-il alors déclaré.

La Fédération mondiale de la faune (FMF) applaudit la nouvelle désignation de l'ours polaire dans la loi américaine des espèces en péril, mais elle insiste que cette mesure deviendra vaine si elle ne s'accompagne pas de restrictions à l'industrie énergétique en Alaska.

« Ça n'aurait aucun sens de continuer consciemment le développement du pétrole et du gaz, plus particulièrement dans le secteur lourdement touché de la mer de Beaufort », a indiqué à *L'Aquilon* Peter Ewins, directeur de la conservation des espèces à FMF-Canada.

Ce dernier ne croit d'ailleurs pas que la nouvelle annonce va restreindre dans le futur le développement de ces sources d'énergie polluantes. « Je pense que, légalement aux États-Unis, M. Kempthorne va s'arranger pour déconnecter ces activités [énergétiques en Alaska] et la loi sur les espèces en péril », a confié M. Ewins.

« Dirk Kempthorne a été assez explicite en disant, par exemple, que la production énergétique demeure une priorité en Alaska », a renchéri par voie de communiqué Carter Roberts, président de la branche américaine du FMF.

De leur côté, les représentants de l'industrie pétrolifère présentent un discours opposé. « Il va y avoir des étapes additionnelles à franchir pour l'obtention des permis. […] Ceci aura le potentiel de ralentir les projets. Mais je pense que le coup le plus dur sera les recours juridiques qui risquent d'être entamés », a révélé la semaine dernière, à l'agence de presse Reuters, Marilyn Crockett, directrice exécutive de l'Alaska Oil and Gaz Association.

Peter Ewins confirme que les groupes écologistes et autochtones d'Alaska bénéficient dorénavant d'une arme supplémentaire, avec la désignation de l'ours polaire dans la loi, pour intenter des démarches juridiques contre le développement gazier et pétrolifère dans la mer de Beaufort.

Pour sa part, Rachel Plotkin, de la Fondation David Suzuki, basée au Canada, prévient que l'industrie énergétique va certainement exercer d'énormes pressions sur le gouvernement américain pour privilégier le statu quo ou mitiger les impacts de l'annonce de la semaine dernière sur leurs activités.

Elle apprécie cependant que la protection de l'ours polaire se retrouve maintenant dans le cadre d'une loi. « Ils ont maintenant le devoir d'assurer la survie de l'ours polaire », a concédé Mme Plotkin. Elle espère maintenant que le gouvernement canadien emboîte le pas et désigne prochainement l'ours polaire dans sa propre Loi sur les espèces en péril.

Situation au Canada

Il est déjà connu que la récente annonce américaine aura des répercussions sur l'économie nordique canadienne alors qu'il est maintenant interdit pour les chasseurs sportifs américains de ramener les ours polaires tués dans leur pays, une situation qui aura des impacts majeurs sur cette industrie très lucrative pour les Inuits.

Mais cette première conséquence connue de la nouvelle réglementation américaine sera loin d'assurer la survie de l'ours à long terme, a certifié Marco Festa-Bianchet, coprésident du Comité d'experts en mammifères terrestres et professeur à l'Université de Sherbrooke. « L'affaire qu'il faut considérer, c'est que le gros problème pour cet animal est le réchauffement global. On ne va pas régler le problème en fermant la saison de la chasse », a-t-il affirmé.

À l'instar des groupes écologistes, le scientifique se demande réellement si la nouvelle mesure américaine aura du mordant ou ne constitue pas simplement un acte symbolique pour redorer son image auprès des environnementalistes.

Par ailleurs, M. Festa-Bianchet, qui siège aussi sur le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), a signalé que la décision américaine ne devrait pas influencer la position canadienne sur le statut de l'ours blanc, les deux juridictions agissant de façon indépendante.

Rappelons que le COSEPAC, un regroupement de scientifiques et d'experts, a recommandé au gouvernement fédéral, en avril, d'accorder le statut de préoccupant à l'ours polaire, ce qui est une catégorie plus basse que le statut de menacé. Des regroupements écologiques comme la Fondation David Suzuki et la FMF ont d'ailleurs profité de l'annonce du Secrétariat américain de l'intérieur pour remettre en question les positions du COSEPAC sur la situation de l'ours polaire au Canada.

« Il n'y a pas une si grande différence que ça [entre la recommandation du COSEPAC et la décision américaine], parce que, au Canada aussi, on dit que c'est une espèce à risque », s'est défendu M. Festa-Bianchet, qui cite des éléments communs dans les analyses des deux pays comme le réchauffement global, la fonte de la glace ou la surexploitation dans certaines régions.

Il réitère que les données sur cette population animale ne sont pas assez alarmantes pour exiger un statut plus critique et rappelle que l'ours polaire n'est pas en voie d'extinction.

Le scientifique québécois pense maintenant que le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, serait mal perçu de rejeter la recommandation du COSEPAC et de ne pas désigner l'ours blanc dans la loi canadienne sur les espèces en péril, suite aux nouveaux développements du côté américain. Le rapport du Comité sera remis au ministre en août.

Le Prix des lecteurs Radio-Canada à Gilles Dubois

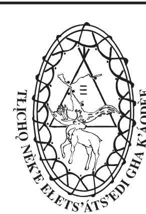
Danny Joncas

OTTAWA – En compétition avec cinq auteurs, l'auteur Gilles Dubois a mis la main sur le très convoité Prix des lecteurs Radio-Canada, le dimanche 11 mai, pour son roman Akuna-Aki, meneur de chiens.

Instauré il y a près d'une dizaine d'années pour offrir plus de visibilité aux auteurs de la francophonie canadienne, le Prix des lecteurs Radio-Canada récompense annuellement un auteur francophone hors Québec. Un jury composé d'amateurs de lecture provenant de toutes les régions du pays détermine le lauréat. Cette année, c'est à Sudbury, dans le cadre de la dernière journée d'activités du Salon du livre du Grand Sudbury, que l'on a décerné le prix à l'auteur qui demeure à Alexandria, dans l'Est ontarien.

Dans Akuna-Aki, meneur de chiens, le troisième roman de Gilles Dubois ayant comme toile de fond le Grand Nord canadien, l'auteur y relate l'histoire d'un vieil homme, légende vivante du Nord, qui s'attache à un enfant sans père.

Carrières et professions



Agence des services communautaires Tlicho

Infirmière en santé communautaire

Gameti, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 40,19 $ l'heure (soit environ 78 371 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 887 $.

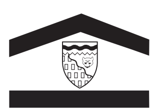
No du concours : 2008-27-5808
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Service de recrutement du personnel paramédical, C.P. 1320, Édifice Laing, 2e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Les petites annonces

Service gratuit aux abonnés



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Directeur – District de Beaufort-Delta

Bureau de district de Beaufort-Delta Inuvik, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial varie entre 47,41 $ et 67,73 $ l'heure (soit environ entre 92 451 $ et 132 074 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de 12 381 $.

No du concours : 2008-93-5819-3
Date limite : le 30 mai 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services de gestion et de recrutement, C.P. 1320, Édifice Laing, 2e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Petites annonces

Terrain à vendre.

Vaste terrain de 13 685 pieds carrés zoné pour usage résidentiel au bord du fleuve à Saint-Fabien-sur-Mer (Québec). Secteur pittoresque très recherché pour son paysage maritime situé à 20 kilomètres de Rimouski. Pour de plus amples renseignements, contactez Jean-Claude Houde au jchoude@oricom.ca.

Logement recherché

Jeune professionnelle de 25 ans recherche une chambre meublée ou non, avec un(e) ou plusieurs colocataires 25-35 ans, en centre ville de Yellowknife. Disponible pour le 1er Juin. Contacter: elodiebedouet@hotmail.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Coordonnateur de l'initiative panterritoriale Médias de masse

Ministère de la Santé et des Services sociaux Yellowknife, TNO
Services à l'enfance et à la famille

Poste à temps partiel jusqu'au 31 mars 2010.

Le traitement initial est de 33,46 $ l'heure (soit environ 65 247 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-49-5782-3 **Date limite :** le 30 mai 2008

Coordonnateur – Stratégie en matière d'alphabétisation

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Yellowknife, TNO
Perfectionnement professionnel et collégial

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juillet 2010.

Le traitement initial est de 46,02 $ l'heure (soit environ 89 739 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 500 $ par année.

No du concours : 2008-71-5822-3 **Date limite :** le 6 juin 2008

Conseiller – Programme destiné aux entreprises

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement Yellowknife, TNO
Investissement et analyse économique

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-63-5803-2 **Date limite :** le 30 mai 2008

Agent principal de la recherche et de la formation

Secrétariat du Conseil de gestion financière Yellowknife, TNO
Comptabilité publique

Poste à durée déterminée jusqu'au 14 juin 2010.

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-13-5814-2 **Date limite :** le 30 mai 2008

Conseiller supérieur – Affaires législatives et juridiques

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Yellowknife, TNO
Politique, législation et communications

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 46,02 $ l'heure (soit environ 89 739 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-53-5804-2
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services de gestion et de recrutement, C.P. 1320, Édifice Laing, 2e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

Agent forestier

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Norman Wells, TNO
Division de l'aménagement des forêts

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,06 $, auquel s'joute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 127 $.

No du concours : 2008-53-5824 **Date limite :** le 30 mai 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, C.P. 360, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, Norman Wells NT X0E 0V0. Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca.

Agent de projet

Ministère des Travaux publics et des Services Hay River, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 841 $.

No du concours : 2008-32-5809 **Date limite :** le 26 mai 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca.

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Physiothérapeute (deux postes)

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5827
Date limite : Ouvert jusqu'à ce des candidats qualifiés soient trouvés.

Coordonnateur de relève – Soins aux patients

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5828
Date limite : le 29 mai 2008

Infirmière autorisée – Obstétrique

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5830
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée.

Infirmière autorisée – Obstétrique (deux postes d'un an – possibilités de perfectionnement)

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5829
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Service de recrutement du personnel paramédical, C.P. 1320, Édifice Laing, 2e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment*

École Allain St-Cyr

Quatre fois champions!

Des jeunes de 6e et 7e année ont gagné tous les tournois sportifs auxquels ils ont participé cette année.

Nicolas Bussières

Défaite. Voilà un mot qui ne fait pas partie du vocabulaire sportif de certains élèves à l'école Allain St-Cyr.

Bien que les filles de 6e et 7e année se sont illustrées dans les sports cette année, en reportant notamment les tournois de basketball et volley-ball, ce sont littéralement leurs compagnons masculins qui ont volé la vedette sur la scène sportive lors de l'année scolaire 2007-2008.

Philip Careen, Mathew Brien, Austin Smith, Brian Tuyishime, Marc-André Binette et Mackinley Moore ont en effet remporté tous les tournois régionaux auxquels ils ont participé cette année. Ils ont d'abord connu le succès lors du tournoi de volley-ball *Spike It* en octobre dernier, puis le *Junior Cager* de basketball en février et finalement le tournoi *Super Soccer* au début du mois de mai.

Les jeunes Brian, Marc-André et Mackinley peuvent aussi se vanter d'avoir été champion dans un quatrième événement, soit le tournoi de mini volley-ball qui s'était tenu le 30 octobre 2007. Il faut aussi mentionner l'apport de Rémi Desbiens (4e année) qui a contribué au succès de l'équipe masculine aux tournois de soccer et volley-ball et Kristopher Cimon (7e année) qui a fait partie des équipes championnes de soccer et de basketball.

Comme l'indiquait très justement le directeur de l'école Allain St-Cyr, Éric Desaulniers, lors de la remise d'un certificat de mérite sportif aux jeunes champions dans la rotonde, le 16 mai, l'école francophone a doublé sa récolte à vie de bannière avec les six que les filles et garçons de 6e et 7e année ont remporté cette année. On n'ose même pas imaginer le jour où l'école aura son propre gymnase…

Un bel esprit d'équipe

Mais comment diable des jeunes qui n'ont même pas de gymnase dans leur école peuvent-ils connaître autant de succès au niveau sportif?

« L'esprit d'équipe », répondent nos jeunes champions, qui confient avoir toujours été sur la même longueur d'onde au fil des événements sportifs.

« On se connaît depuis longtemps et on sait les forces et faiblesses de chaque personne », précise Austin Smith, qui a par ailleurs reçu une mention de la « quatrième étoile », lors de la cérémonie du 16 mai, pour son importante contribution, mais qui passait souvent dans l'ombre.

« Les équipes dans les autres écoles, c'est juste des bons joueurs, mais personne ne se connaît », ajoute Marc-André Binette, soulignant que l'école n'avait pas le luxe de sélectionner ses meilleurs athlètes comme c'est le cas ailleurs. Celui que ses coéquipiers ont qualifié de leader affirme que cette situation défavorable est finalement devenue un avantage en raison de l'esprit d'équipe qui en est ressorti.

Les innombrables heures de préparation à la veille de ces tournois ont aussi été un facteur, selon Brian Tuyishime, qui fut le préféré de la gent féminine lors des différents tournois. Il faut d'ailleurs préciser que les jeunes sportifs devaient se rendre régulièrement dès 7 h le matin dans d'autres gymnases de la ville pour se pratiquer.



Photo : Nicolas Bussières

De gauche à droite, Austin Smith, Rémi Desbiens, Mackinley Moore, Philip Careen, Marc-André Binette et Brian Tuyishime.



Pridictions de la finale

Nicolas Bussières

Les Wings ont eu un parcours beaucoup plus difficile pour se rendre en finale et je crois bien que leurs attaquants défensifs sauront contenir Crosby et Malkin.

Détroit en 7

Stéphane Gagné

Les jeunes joueurs des Penguins auront le dessus sur les vieux Red Wings. Une excellente finale à prévoir.

Pittsburgh en 6

Alain Bessette

Les gros jeunes de Pittsburgh ou les petits vieux de Détroit? Hum! Pile, les gros jeunes de Pittsburgh.

Pittsburgh en 6

Simon Lamoureux

Les Red Wings ont beaucoup plus d'expérience et une bien meilleure défensive que les Penguins. Crosby aura bien d'autres occasions de se reprendre.

Détroit en 6

Chants de gorge

Tanya Tagaq surprend et fascine

Tanya Tagaq conquiert les cœurs avec ses chants de gorge nouvelle mode.

Louis Philibert-Morrissette

Peu de sièges sont restés vacants le samedi 17 mai en soirée, alors qu'est passée au Northern Arts and Cultural Centre (NACC) la chanteuse de gorge Tanya Tagaq Gillis. L'ovation debout à laquelle a eu droit l'artiste innue a bel et bien confirmé sa conquête des spectateurs présents.

La simplicité de l'artiste a traversé tout le spectacle, qui s'est déroulé dans une ambiance intimiste qui permettait d'être absorbé par la performance. Cette ambiance a tout d'abord été le fait des trois musiciens entourant Tanya Tagaq, qui ont servi tour à tour des solos de cinq et dix minutes.

Trois solos exceptionnels

Le DJ Michael Red a lancé le bal avec une composition faite uniquement à partir de l'échantillonnage sonore du mouvement de l'eau dans une boîte métallique. L'œuvre aux rythmes minimalistes a semblé déconcerter la foule, peu habituée à ce genre de sonorités qui lui faisait perdre ses repères musicaux. «Il a trouvé une façon de rendre l'électro, organique», simplifiait Mme Tagaq devant une foule médusée. La violoncelliste Cris Derksen a enchaîné avec sa prestation, qui faisait elle aussi appel à des effets qui ont parfois rendu méconnaissable le son de l'instrument. La jeune artiste qui participe à des projets folk et hip-hop a offert une performance rafraîchissante avec une musique aux accents angoissants et surtout, inattendue. Le bassiste de Yellowknife Pat Braden a clos la première partie avec une prestation innovante de son instrument, utilisé davantage comme une batterie plutôt qu'une guitare.



Photos : Louis Philibert-Morrissette

Une chanteuse mi-ange, mi-démon

La chanteuse s'est lancé par la suite dans un dialogue entre une fille fragile et une femme effrayante, incarnées respectivement par une voix *pop* et une voix de gorge que la chanteuse en l'espace d'un battement de cils. L'absence quasi complète de paroles rendait cependant la performance difficile à suivre, d'autant plus que la chanteuse a expliqué que le chant de gorge se pratique traditionnellement avec une partenaire. Mme Tagaq a livré ce qui a semblé être une improvisation musicale pendant près de 45 minutes, accompagnée de ses musiciens qui tentaient de leur mieux de s'intégrer à l'environnement musical que modifiait sans arrêt la meneuse.

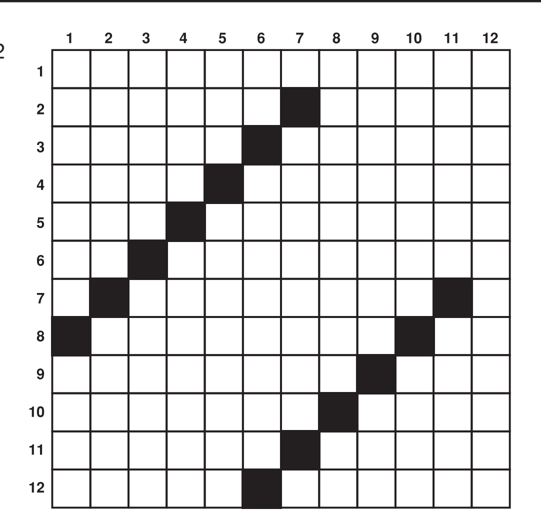
Une partenaire chanteuse de gorge manquait donc cruellement à la performance qui a parfois semblé décousue, mais l'artiste du Nunavut a éclairé les auditeurs par son jeu corporel intense et sa forte présence sur scène.

L'intensité de l'expérience musicale n'a malheureusement jamais été véhiculée dans l'éclairage, ce qui a créé un hiatus entre la musique rapidement changeante, violente et l'environnement visuel fade qui aurait été approprié pour n'importe quel chanteur de ballades. Alors que la technologie sonore a obtenu une place de choix durant tout le spectacle, des projections ou des éclairages mieux adaptés pourraient à leur tour ajouter beaucoup au spectacle de Tanya Tagaq.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 12



HORIZONTALEMENT

1- Personne qui a précédé quelqu'un dans un emploi.
2- Mesure propre à diminuer un mal. – Voilier à un seul mât.
3- Acquiesce à. – Poète français (1856-1910).
4- Épreuve en général. – Luttes, compétitions.
5- Époque. – Étalée sur le sol.
6- Personnel. – Ramasser les sarments qui proviennent de la taille de la vigne.
7- Déplace une antenne de sa direction.
8- Mobilises pour une nouvelle action. – Gamme.
9- Affaiblies physiquement et intellectuellement. – Flan breton aux raisins secs.
10- Port de Grèce, près d'Athènes. – Canapé rembourré.
11- Profond dégoût. – Fâché, attristé.
12- Taillis maintenus à hauteur d'homme. – Liste annuelle des noms des conseils.

VERTICALEMENT

1- Mammifère carnivore. – Race, espèce.
2- Aperçois, trouve parmi d'autres. – Manifestai mon mécontentement par des plaintes.
3- Exprimée. – Dispositif à lettres et à chiffres mobiles permettant d'imprimer une date.
4- Partie en pointe de certains organes végétaux. – Personne qui sème.
5- Ville des Pays-Bas. – Qui ont une saveur âpre.
6- Démonstratif. – Retour glorieux du Christ, à la fin des temps, en vue du Jugement dernier.
7- Mastites.
8- Rascasses. – Possessif.
9- Qui cessent, par extinction de leur mandat de faire partie d'une assemblée. – Partie d'un canal.
10- Qui a perdu de sa vivacité. – Qui impressionne vivement l'odorat.
11- Aigle d'Australie. – Oxyde de cobalt, de couleur bleue.
12- Serais encore utilisable.

RÉPONSE DU NO 11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	I	N	Q	U	E	N	N	A	L	E
2	U	■	S	O	U	R	N	O	I	S	E	S
3	I	N	O	U	I	E	■	M	O	I	N	S
4	N	O	M	M	E	E	S	■	B	A	T	A
5	T	U	E	E	S	■	E	T	E	T	E	R
6	E	S	T	A	C	A	D	E	■	E	U	T
7	S	■	R	■	E	C	U	L	E	■	R	E
8	S	C	I	E	N	T	I	S	M	E	■	R
9	E	L	E	A	T	E	S	■	O	L	T	■
10	N	E	■	M	E	S	E	N	T	E	R	E
11	C	A	N	E	S	■	N	A	T	I	O	N
12	E	N	N	S	■	A	T	T	E	S	T	A



Horoscope

SEMAINE DU 25 AU 31 MAI 2008


Bélier

BÉLIER
La planète Mars fait que vous avez besoin de vous prouver plusieurs choses à vous-même. Cela a beaucoup de valeur pour vous. Vous êtes confiant face à ce que vous entreprenez.


Taureau

TAUREAU
Vous devez voir les choses avec beaucoup de subtilité. Il ne faut pas que vous laissiez des circonstances de vie vous nuire moralement. Vous êtes très sérieux et cela vous est favorable.


Gémeaux

GÉMEAUX
Semaine pendant laquelle vous triomphez de plusieurs difficultés. Vous êtes capable de savoir vraiment ce qui peut vous apporter un véritable épanouissement personnel.


Cancer

CANCER
Semaine qui vous oblige à tenir compte de plusieurs choses. Cela dérange vos plans dans le domaine de votre travail. Vous avez besoin d'être vraiment apprécié.

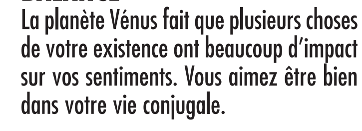

Lion

LION
La Lune Noire fait que vous êtes capable de comprendre plusieurs aspects de votre existence d'une manière exacte. Cela vous donne raison d'agir avec un grand sens de l'honnêteté.

Vierge

VIERGE
Vous aimez vous faire apprécier et tout ce que vous faites présentement a beaucoup de valeur. Vous êtes dans un moment déterminant de votre vie.




Balance

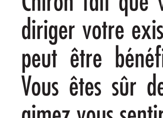
BALANCE
La planète Vénus fait que plusieurs choses de votre existence ont beaucoup d'impact sur vos sentiments. Vous aimez être bien dans votre vie conjugale.


Scorpion

SCORPION
Vous avez un grand sens de la discussion et présentement cela vous apporte beaucoup de réflexions. Vous êtes capable de mieux savoir ce qui est vraiment loyal.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Chiron fait que vous êtes apte à mieux diriger votre existence et à savoir ce qui peut être bénéfique pour vos projets. Vous êtes sûr de votre jugement. Vous aimez vous sentir utile.




Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez un grand sens de l'organisation et présentement il vous rend de grands services. Vous savez vraiment vous débrouiller dans des conditions compliquées.


Verseau

VERSEAU
Vous aimez être en mesure de mieux diriger votre existence. Vous avez besoin de ressentir jusqu'à quel point vous pouvez compter sur vous-même.



Poissons

POISSONS
Semaine pendant laquelle vous avez beaucoup d'énergies morales. Cela vous apporte plusieurs choses bénéfiques. Vous aimez que l'on soit très près de vous moralement. Tout a de la valeur pour vous.